

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
du 7 décembre 1959

## **TOCQUEVILLE ET LA DEMOCRATIE**

par

**M. ÉMILE MIREAUX**

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Messieurs,

Il y a un peu plus de cent ans, le 16 avril 1859, s'éteignait prématurément un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à notre Compagnie. J'ai nommé Alexis de Tocqueville.

La haute valeur de son œuvre suffirait, je crois, à justifier le rappel qui est fait aujourd'hui de sa mémoire. J'ajouterai, pour la petite histoire, que sa carrière présente en outre une singularité digne de remarque. Il a été le plus jeune membre de notre Académie. Il comptait à peine trente-deux ans et six mois lorsqu'il fut élu le 8 janvier 1838. Sa jeunesse académique bat donc nettement celle de Lakanal qui, lorsqu'il entra dans la classe des Sciences morales et politiques de l'Institut, en décembre 1795, comptait déjà trente-trois ans.

Cette élection exceptionnelle a pu et peut encore faire rêver nombre de candidats dont la valeur, pour être consacrée, a dû ou doit attendre le nombre des années. Elle était, en l'occurrence, amplement justifiée par le succès éclatant auprès du public éclairé, qui lisait encore volontiers les ouvrages sérieux, des deux premiers volumes de son livre sur la *Démocratie en Amérique* qui va faire l'objet principal de notre propos. Royer-Collard, que personne assurément ne suspectera d'indulgence excessive, ne voyait-il pas dans le jeune écrivain le continuateur de Montesquieu et ne considérait-il pas son étude comme *l'Esprit des lois* de l'Amérique du Nord ?

L'œuvre frappa d'autant plus qu'elle émanait d'un homme que rien, semble-t-il, ne prédisposait à une sympathie quelconque, fût-elle tempérée de réserves, pour la démocratie.

Il appartenait à une très ancienne lignée de gentilshommes normands, serviteurs de l'Eglise et de la monarchie, celle des Clérel, devenus comtes de Tocqueville, qui prétendaient descendre d'un Guillaume Clarel, compagnon d'armes de Guillaume le Conquérant. Sa mère, une Rosambo, était petite-fille de Malesherbes et apparentée aux Chateaubriand. Son père, entré dans l'administration en 1814, avait été préfet de la Restauration avant d'être fait pair de France par Charles X. Lui-même avait été nommé, à vingt-deux ans, en 1827, juge-auditeur au Tribunal de Versailles et peut-être envisageait-il de reprendre au service de la monarchie restaurée la tradition des Lamoignon dont il descendait.

S'il nourrit un instant cette pensée, ses illusions ne furent pas de longue durée. Son esprit observateur et réfléchi mesurait déjà l'immensité des bouleversements qui avaient depuis quarante ans miné les fondements de la vieille société monarchique et aristocratique. En août 1829, le ministère Polignac prend le pouvoir; il écrit alors : « Voilà donc... la question posée entre le pouvoir royal et le pouvoir populaire, une lutte engagée en champ clos, une partie où le pouvoir populaire ne joue que son présent et où l'autorité royale jouera son présent et son avenir. »

Lorsque l'événement eut justifié ses inquiétudes, il ne s'attarda pas à des regrets superflus. Il prêta serment au nouveau régime né de la révolution, un serment dicté par la résignation ou l'indifférence. Cet aristocrate ne croyait pas au règne de la richesse et de la bourgeoisie : « L'aristocratie de naissance et la pure démocratie, devait-il écrire un peu plus tard, sont aux deux extrémités de l'état social et politique des nations; au milieu se trouve l'aristocratie d'argent... Elle forme souvent comme une transition naturelle entre ces deux choses, et l'on ne saurait dire si elle termine le règne des institutions aristocratiques ou si déjà elle ouvre la nouvelle ère de la démocratie. » Et encore : « Pense-t-on qu'après avoir détruit la féodalité et vaincu les rois, la démocratie reculera devant les bourgeois et les riches ? »

Mû par une piété traditionnelle, cet héritier d'une vieille noblesse aurait pu, sans avoir la foi, servir loyalement la monarchie légitime. Rien, ni la raison ni le sentiment, ne l'attachait au nouvel ordre de choses. Tout de suite, il songe à s'évader. Enfant, sous l'Empire, au château de Verneuil, où habitaient les siens, il a vu, écouté, admiré Chateaubriand, parent par alliance et familier de la maison. Son imagination émerveillée l'a suivi dans ses voyages et sur les rives du Meschacébé. Il rêve à son tour de franchir l'Océan et de visiter cette terre neuve où s'édifient sur une table rase, ou peu s'en faut, une civilisation et un ordre social inédits. Il sollicite pour lui et pour son ami Gustave de Beaumont, qui viendra le rejoindre en 1841 dans notre Compagnie, une mission pour étudier le régime pénitentiaire aux Etats-Unis. Il s'embarque dès avril 1831. Pendant une année il visite le nouveau monde, voyageant, interrogeant, pénétrant dans tous les milieux. Son compagnon, Beaumont, est parent de La Fayette. Ce nom leur ouvre toutes les portes. Quand il retourne en France en 1832, il rapporte avec son mémoire sur le régime pénitentiaire, prétexte de son enquête, une information considérable sur le fonctionnement du régime populaire qui est en train de se consolider dans la société américaine, fille émancipée de l'Europe monarchique, aristocratique et chrétienne. Il juge que cette expérience est de nature à jeter de grandes clartés sur l'évolution et le destin des communautés du vieux monde. Son étude critique, conduite sans passion et sans partialité, va faire l'objet de son grand ouvrage fruit de dix années de réflexion.

Le spectacle du triomphe de la démocratie en Amérique n'a pas été pour lui une révélation. Il l'a simplement confirmé dans la voie où l'avait déjà conduit sa propre méditation de l'histoire des sociétés chrétiennes. Nous disons bien des sociétés, car pour Tocqueville l'avènement de la démocratie est essentiellement un phénomène social, avant d'être une révolution politique. Ce phénomène, c'est l'évolution irréversible qu'il constate ou croit constater depuis de longs siècles dans le sens de l'égalité des conditions. Ce mouvement n'est pas particulier à la France où les rois, d'après lui, se sont montrés les plus actifs et les plus constants des niveleurs : « De quelque côté que nous jetions nos regards, affirme-t-il, nous apercevons la même révolution qui se continue dans tout l'univers chrétien. »

Quelles sont les causes de la transformation qui conduit cet univers, invinciblement, de l'aristocratie à la démocratie ? Sont-elles d'ordre matériel ? Tocqueville ne le croit pas et ne l'indique nulle part : ce serait se tromper que de faire de lui un précurseur du matérialisme historique. Sont-elles d'ordre moral ; la démocratie lui apparaît-elle comme une manifestation du progrès des lumières ? Il serait plutôt enclin à penser le contraire : dans leur marche vers la démocratie « les peuples chrétiens, écrit-il, me paraissent offrir de nos jours un effrayant spectacle ».

Sa philosophie de l'histoire - car il s'agit d'une véritable philosophie de l'histoire - n'est pas - d'ordre humain ou scientifique. Elle est d'ordre religieux. « Le développement graduel de l'égalité des conditions, proclame-t-il, est un fait providentiel ; il en a les principaux caractères : il est universel, il est durable, il échappe chaque jour à la puissance humaine. » Et, après avoir montré cette révolution irrésistible marchant depuis des siècles à travers tous les obstacles et continuant à s'avancer au milieu des ruines qu'elle a faites, il ajoute : « Vouloir arrêter la démocratie paraîtrait alors lutter contre Dieu même. »

Cette affirmation cependant ne l'empêche nullement de s'interroger sur le sens de ce dessein providentiel qui le trouble, qui l'effraie même dans une certaine mesure. Il s'interroge et ne répond pas, aimant mieux, confesse-t-il, douter de ses propres lumières que de la justice de Dieu.

A le lire, on en vient à se demander si, dans le fond de son âme, il ne considère pas l'évolution démocratique comme une épreuve que la Providence entend imposer aux sociétés chrétiennes. Non certes pour les châtier, mais pour les mettre en demeure de fournir la preuve qu'elles sont capables de fonder un avenir plus fixe et plus calme, plus humain dans l'ordre matériel, sans rien sacrifier des valeurs spirituelles et morales qui sont à la base de tout édifice social.

D'où sa conviction que le premier devoir de ceux qui dirigent la société, et notamment des héritiers des anciennes aristocraties en voie d'effacement, héritiers dont il est, consiste à se faire les conseillers, les éducateurs et les guides de la démocratie montante, de devenir en un mot les collaborateurs de la Providence.

Et tel est bien en définitive le but de son livre sur la Démocratie en Amérique, écrit, avoue-t-il, « sous l'impression d'une sorte de terreur religieuse » et conçu par lui, nous dit-il encore, comme une contribution à la science politique nouvelle qu'exige un monde tout nouveau.

Là sans doute gît le secret de cette implacable sérénité qui, doublée d'une acuité de vision exceptionnelle, fait l'intérêt et la grandeur de son œuvre.

Qui aime bien châtie bien, paraît-il. Si nous mesurons la sympathie à la sévérité, nous devrions admettre que Tocqueville nourrissait une grande tendresse secrète pour la démocratie. Censeur sans passion, mais sans indulgence, il n'a pas hésité en effet à dénoncer ses insuffisances et même ce qu'il appelle lui-même ses vices.

Passons rapidement sur les reproches mineurs qu'il lui adresse. Celui, par exemple, d'être un gouvernement dispendieux; car, d'après lui, ce gouvernement serait « le seul où celui qui vote l'impôt puisse échapper à l'obligation de le payer » et où les classes inférieures disposant des ressources nationales, rien ne les invite à les ménager. Celui encore d'être inférieur au monarchique et à l'aristocratique dans la conduite des affaires extérieures, faute de secret, de continuité et de patience dans les desseins. Anatole France adressera la même critique aux gouvernements de notre Troisième République au moment précis où ceux-ci nouaient patiemment le réseau d'alliances qui devait permettre la victoire de 1918. Si Tocqueville revenait aujourd'hui parmi nous, peut-être le spectacle de la puissance américaine l'inviterait-il à réviser son jugement sur ce point. N'insistons pas.

Accordons plus d'attention aux tares essentielles et, en quelque sorte, congénitales qu'il découvre ou croit découvrir dans l'ordre démocratique.

La première est, à ses yeux, la médiocrité générale des dirigeants qu'elle se donne.

« Bien des gens, en Europe, dit-il, croient sans le dire, qu'un des grands avantages du vote universel est d'appeler à la direction des affaires des hommes dignes de la confiance publique... Pour moi, je dois le dire, ce que j'ai vu en Amérique ne m'autorise point à penser qu'il en soit ainsi. A mon arrivée aux Etats-Unis, je fus frappé de surprise en découvrant à quel point le mérite était commun chez les gouvernés et combien il l'était peu chez les gouvernants. »

Voici encore le tableau qu'il trace de la Chambre des Représentants : « Lorsque vous entrez dans la salle des représentants à Washington, vous vous sentez frappé de l'aspect vulgaire de cette grande assemblée... Presque tous ses membres sont des personnages obscurs... des avocats de village, des commerçants, ou même des hommes appartenant aux dernières classes. Dans un pays où l'instruction est presque universellement répandue, on dit que les représentants du peuple ne savent pas toujours correctement écrire. »

Les raisons de cette médiocrité, au jugement de Tocqueville, ne sont pas accidentelles. Elles tiennent à la nature même du régime.

Le peuple, juge-t-il, n'a ni le temps ni les capacités nécessaires pour guider son choix. A quoi vient s'ajouter la constatation que les institutions démocratiques développent à un très haut degré le sentiment de l'envie dans le cœur humain : « Beaucoup de gens s'imaginent que cet instinct secret qui porte chez nous les classes inférieures à écarter autant qu'elles le peuvent les supérieures de la direction des affaires ne se découvre qu'en France. C'est une erreur. L'instinct dont je parle n'est pas français. Il est démocratique. » C'est Tocqueville qui parle.

Cette défiance instinctive des foules à l'égard de l'élite sociale a une autre conséquence qui agit dans le même sens. Elle éveille dans le cœur de cette élite une répugnance également instinctive pour la carrière politique, où elle craint de ne pouvoir s'engager sans s'avilir. Aussi les grands talents s'écartent-ils volontiers du pouvoir et lui préfèrent-ils la conquête de la richesse : « Il arrive souvent, conclut Tocqueville, qu'on ne se charge de diriger la fortune de l'Etat que quand on ne se sent pas capable de conduire ses propres affaires. »

Pour suivre fidèlement la pensée de notre auteur, il nous faudrait ici faire mention d'un autre vice étroitement lié au précédent, qu'il dénonce dans le gouvernement populaire. Il s'agit de la corruption. Celle-ci lui paraît être une tare singulière des démocraties, sous prétexte que chez elles « les hommes d'Etat sont pauvres et ont leur fortune à faire » tandis que dans les aristocraties, les hommes d'Etat sont riches et ne seraient avides que de pouvoir.

Il semble bien que Tocqueville, en l'occurrence, et quel que soit son souci très sincère d'équité, a vu la démocratie américaine à travers les préjugés inconscients de l'héritier d'une longue lignée d'honnêtes gentilshommes. L'histoire impartiale est en effet obligée de constater que, tout au long des siècles de gouvernement aristocratique et monarchique, et avant l'avènement de la civilisation industrielle, la conquête de la richesse et la constitution des grandes fortunes ont été au contraire, dans l'immense majorité des cas, la conséquence de la participation au pouvoir politique et administratif. Ce qui n'a pu advenir, semble-t-il raisonnablement, sans quelques abus. Les noms d'Enguerrand de Marigny, de Semblançay, de Fouquet jalonnent ainsi l'histoire de France. On pourrait en citer bien d'autres et parmi les plus grands. Confessons plutôt que la nature des hommes ne change guère avec celle des gouvernements. Justice soit donc

rendue à la démocratie, même si sa réputation en la matière n'a pas toujours été et n'est pas encore, en Amérique ou ailleurs, d'une éclatante pureté.

Plus grave, plus fondé peut-être aussi, est le dernier défaut que Tocqueville trouve à la démocratie. Ce défaut est l'omnipotence de la majorité. Que dirait-il aujourd'hui devant le spectacle des démocraties dites populaires ?

Tocqueville se garde bien de confondre, comme on a parfois tendance à le faire, démocratie et liberté. Il pense au contraire qu'« il est de l'essence même des gouvernements démocratiques que l'empire de la majorité y soit absolu ». Et le spectacle de la jeune démocratie américaine n'a fait que le confirmer dans sa conviction et dans ses craintes. Car ce descendant d'aristocrates et de parlementaires jaloux de leurs privilèges qu'ils appelaient leurs « libertés » croit de toute son âme que la toute-puissance est en soi une chose mauvaise : « Je ne vois, dit-il, que Dieu qui puisse sans danger être tout-puissant. »

Il s'émeut donc de constater qu'en Amérique la majorité possède « une immense puissance de fait et une puissance d'opinion presque aussi grande ». Péril d'autant plus redoutable qu'il conduit tout droit à un véritable despotisme dans les choses de l'esprit : « Lorsqu'on en vient, dit-il, à examiner quel est aux Etats-Unis l'exercice de la pensée, c'est alors qu'on s'aperçoit à quel point la puissance de la majorité surpasse toutes les puissances que nous connaissons en Europe... Je ne connais pas de pays où il règne en général moins d'indépendance d'esprit et de véritable liberté de discussion... En Amérique, la majorité trace un cercle formidable autour de la pensée. »

Tocqueville ne se demande pas si ce conformisme accepté ou subi ne serait pas un phénomène proprement américain. Il incline visiblement à voir en lui au contraire un penchant naturel et invincible de la démocratie. Nous avons cependant depuis un siècle connu, Dieu merci, des démocraties où la pensée a pu et su préserver son indépendance. Mais n'oublions pas, à sa décharge, que les seules autres démocraties qu'il ait pu connaître ou étudier étaient la république jacobine ou la démocratie athénienne qui n'étaient pas des modèles de tolérance. Demandons-nous encore si le spectacle offert actuellement par certaines démocraties où la majorité est unanimité ne serait pas de nature à justifier son pessimisme sur l'avenir de la liberté de penser en régime populaire.

Nous avons exposé fidèlement les critiques, même celles qui nous ont paru parfois excessives, que Tocqueville n'a pas ménagées à la démocratie. Mais ce serait manifestement trahir sa pensée que de les interpréter comme une condamnation.

Tocqueville ne croit pas, ne veut pas croire, que la Providence ait pu commettre une erreur en guidant les sociétés chrétiennes sur les voies de la démocratie.

Après le réquisitoire, voici donc la plaidoirie.

Elle se place d'abord moins sur le terrain de l'observation que sur celui de la logique, une logique qui incline l'esprit de Tocqueville à la bienveillance. Il estime en effet que, si les vices de la démocratie se voient tout d'un coup, ses avantages ne peuvent s'apercevoir qu'à la longue. Ce n'est que quand elle est déjà vieille que l'on peut connaître ses bienfaits. L'observateur de la vie américaine n'a pas caché que ses dirigeants lui paraissent inférieurs en capacité et en moralité aux hommes que l'aristocratie porterait au pouvoir, qu'ils peuvent « commettre de fréquentes infidélités et de graves erreurs ». Mais il doit admettre en même temps que l'intérêt de ces dirigeants « se confond et s'identifie avec celui de la majorité ». Ils « ne suivent donc jamais systématiquement une tendance hostile à cette majorité ». Si bien que, malgré ses défauts, le gouvernement de la démocratie ne peut pas ne pas conduire avec le temps au mieux-être du plus grand nombre.

« La démocratie, conclut-il, ne donne pas au peuple le gouvernement le plus habile, mais elle fait ce que le gouvernement le plus habile est le plus souvent impuissant à créer; elle répand, dans tout le corps social, une inquiète activité, une force surabondante, une énergie qui n'existent jamais sans elle, et qui, pour peu que les circonstances soient favorables, peuvent enfanter des merveilles. »

Le spectacle du puissant effort d'expansion de la société américaine a évidemment frappé et étonné Tocqueville. De là cet acte de foi qui rejoint et conforte la confiance qu'il garde en son cœur dans la justice de la Providence.

Celle-ci a d'ailleurs mis des antidotes à côté du poison. Ce poison essentiel est, à ses yeux, nous le savons, l'omnipotence de la majorité. Celle-ci se heurte, au moins aux Etats-Unis, à trois barrières.

La première est l'existence de pouvoirs locaux et régionaux jouissant d'une large autonomie. La grande erreur des hommes de la Révolution française, dira-t-il dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, consiste à avoir prétendu associer une centralisation administrative sans bornes, dans la tradition de l'ancienne monarchie, et un corps législatif prépondérant. La liberté des citoyens était condamnée à périr sous la pression de ces deux forces conjuguées.

Aux Etats-Unis, constate-t-il, la tyrannie de la majorité est tempérée par la forme fédérale de l'Etat, par les institutions communales et aussi, ajoute-t-il, par l'autorité du pouvoir judiciaire.

Cette autorité est le deuxième grand obstacle qui empêche la démocratie américaine de dégénérer en despotisme collectif. Elle s'incarne dans ce que Tocqueville appelle « le corps des légistes », celui des hommes de loi, gardiens de la tradition juridique, du droit permanent supérieur à la volonté changeante des hommes et même du législateur. Ce corps, dont la citadelle est la Cour Suprême, lui apparaît comme « le seul élément aristocratique qui puisse se mêler sans efforts aux éléments naturels de la démocratie ». Il forme, nous dit-il, « une puissance qu'on redoute peu, qu'on aperçoit à peine », mais qui « enveloppe la société tout entière, agit sur elle à son insu et finit par la modeler suivant ses désirs ».

Il tient en quelque manière la place d'une conscience permanente et vigilante qui empêche que les lois positives de la démocratie souveraine puissent jamais violer les impératifs inconditionnels et imprescriptibles de la justice et de la liberté.

La religion joue enfin un rôle analogue dans le cœur des démocrates américains et les empêche d'exercer sans frein un pouvoir théoriquement sans bornes.

C'est là une conséquence paradoxale et peut-être providentielle de la pression irrésistible que l'opinion commune exerce sur la pensée personnelle. Le christianisme en effet est professé par tous aux Etats-Unis, soit parce qu'on y croit, soit parce qu'on redoute de n'avoir pas l'air d'y croire. A tous les esprits, quelle que soit leur audace, à toutes les volontés de puissance, dirions-nous aujourd'hui, il oppose donc, dans l'ordre moral, des barrières insurmontables. « Ainsi, conclut Tocqueville, en même temps que la loi permet au peuple américain de tout faire, la religion l'empêche de tout concevoir et de tout oser. » Et il en vient à cette formule frappante : « La religion qui, chez les Américains, ne se mêle jamais directement au gouvernement de la société, doit être considérée comme la première de leurs institutions politiques. »

Est-ce à dire que Tocqueville pense qu'il faut une religion pour le peuple ? Gardons-nous de lui prêter une pensée aussi vulgaire. Il est possible que, au moment où il écrivait *La Démocratie en Amérique*, il ait été enclin à se détacher des dogmes du catholicisme, mais il restait indubitablement un esprit profondément religieux au sens le plus élevé du terme. Il demeurerait convaincu qu'une puissance spirituelle supérieure, la Providence si l'on veut, préside aux destinées du monde; que tous les hommes, à tous les degrés de la hiérarchie sociale, doivent rester en communion avec cette puissance supérieure pour remplir leur destinée d'homme.

Cette communion, il l'a vue réalisée en Amérique, où elle lui apparaît comme une des garanties les plus sûres de l'avenir de la démocratie. Il va plus loin : il ne la juge pas seulement indispensable, il l'estime naturelle. Sa foi inquiète mais invincible dans la destinée des sociétés chrétiennes en marche vers la démocratie le veut ainsi. Quelque vingt années plus tard, dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, il affirmera cette conviction avec beaucoup de force : « Croire que les sociétés démocratiques, écrit-il, sont naturellement hostiles à la religion est commettre une grande erreur... L'expérience de tous les siècles a fait voir que la racine la plus vivace de l'instinct religieux a toujours été plantée dans le cœur du peuple... Il serait bien étrange que les institutions qui tendent à faire prévaloir les idées et les passions du peuple eussent pour effet nécessaire et permanent de pousser l'esprit humain vers l'impiété. » Le divorce apparent, qui s'est produit en France sous la Révolution entre la religion et la démocratie, lui paraît un accident sans lendemain. Ce n'est pas la religion, c'est l'Eglise, comme institution politique, qui a allumé les furieuses haines qui se sont alors déchaînées. L'effet doit disparaître avec la cause. Et ainsi peut être réalisée une des conditions essentielles de l'organisation d'un régime populaire durable et sain.

Le plus grand danger, le danger mortel qui menace la démocratie est, en effet, aux yeux de Tocqueville, la chute dans le matérialisme.

La raison d'être de la démocratie, sa justification, est la recherche du mieux-être des classes les plus nombreuses. But légitime. Mais le succès même de cette entreprise ne risque-t-il pas, se

demande Tocqueville, d'entraîner un affaïssement tragique des valeurs morales et personnelles, de plonger la masse du peuple dans un asservissement fait de somnolence quiète et de satisfaction résignée, d'engendrer enfin un nouveau despotisme et de ruiner en définitive la démocratie elle-même ?

Il dénonce ainsi par avance, et pour mettre en garde les démocraties, ce que nous appellerions aujourd'hui, en empruntant le langage hégélien, la contradiction interne de la démocratie.

Il nous faut rendre hommage ici, après bien d'autres, aux facultés divinatoires de Tocqueville, à ses anticipations fulgurantes, qui le font parfois apparaître à nos yeux, après plus d'un siècle, comme un authentique visionnaire.

En un temps, sous le règne de Louis-Philippe, où bien peu d'esprits, en admettant qu'il en existât, pouvaient concevoir l'Etat comme un dispensateur de biens penché sur le sort de chaque citoyen, voici en effet qu'il décrit, avec une précision déconcertante, l'Etat-Providence, conçu comme le terme naturel de l'évolution vers la démocratie, si celle-ci se laisse enliser dans la matière.

Mais je préfère lui laisser la parole. Une analyse, si scrupuleuse fût-elle, ne pourrait qu'affaiblir son propos.

« Je vois, écrit-il au tome IV de son œuvre, une foule innombrable d'hommes semblables et égaux, qui tournent sans repos sur eux-mêmes, pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs dont ils remplissent leur âme...

« Au-dessus de ceux-là, s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leurs jouissances et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril; mais il ne cherche au contraire qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance... Il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages. Que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ?...

« J'ai toujours cru que cette sorte de servitude réglée... pourrait se combiner mieux qu'on l'imagine avec quelques-unes des formes extérieures de la liberté et qu'il ne lui serait pas impossible de s'établir à l'ombre de la souveraineté du peuple...

« Dans ce système, les citoyens sortent un moment de la dépendance pour indiquer leurs maîtres et y rentrent... J'ajoute qu'ils deviendront bientôt incapables d'exercer le grand et unique privilège qui leur reste... L'on ne fera point croire qu'un gouvernement libéral, énergique et sage, puisse jamais sortir des suffrages d'un peuple de serviteurs. »

Et il conclut : « Le despotisme me paraît particulièrement à redouter dans les âges démocratiques. »

D'où cet appel vibrant et presque désespéré à tous les hommes qui entendent rester libres : « C'est donc surtout dans les temps démocratiques où nous sommes que les vrais amis de la liberté et de la grandeur humaine doivent sans cesse se tenir debout et prêts à empêcher que le pouvoir social sacrifie légèrement les droits particuliers de quelques individus à l'exécution générale de ses desseins. »

Quelque quinze ans plus tard, il affirmait encore, dans l'avant-propos de *L'Ancien Régime et la Révolution* : « Parmi toutes les sociétés du monde, celles qui auront le plus de peine à échapper pendant longtemps au gouvernement absolu seront précisément ces sociétés où l'aristocratie n'est plus et ne peut plus être. »

Lorsqu'il lançait cet avertissement quelque peu désabusé, il revivait sans doute par la pensée l'aventure décevante de la Deuxième République, l'expérience enthousiaste, tumultueuse et dérisoire de cette démocratie, au gouvernement de laquelle il avait un instant participé. Celle-ci s'était effondrée tragiquement sous les coups d'un despotisme, dont les qualités essentielles n'étaient certes ni le paternalisme ni la douceur, mais qui se réclamait en effet d'un idéal socialiste et qui affirmait avec force que le propre de la démocratie était de s'incarner dans un homme dont les plébiscites écrasants avaient consacré l'autorité.

Il était alors réfugié à Cannes, où il soignait la phtisie qui le minait et allait l'emporter. Jusqu'à la veille même de sa mort, son âme s'obstinait, nous disent ses biographes, à former des

projets d'avenir et de travail, et refusait de s'incliner devant les défaillances d'un corps prêt à retourner à la terre et qui n'était plus soutenu que par sa volonté et son espérance, par la vertu de l'esprit.

Destinée émouvante qui nous invite à méditer par contraste sur celle qu'il a redoutée pour les démocraties qui se laisseraient aller à penser qu'elles ont rempli toute leur mission lorsqu'elles ont assuré la santé du corps social dans l'ordre des choses terrestres et du bien-être matériel. Elles sont peut-être alors, au contraire, à la veille même de leur mort, car elles ont déjà perdu leur âme qui ne peut, d'après Tocqueville, s'épanouir et vivre qu'au soleil de la liberté et de la spiritualité.

[RETOUR AU DEBUT DU TEXTE](#)

[RETOUR VERS LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES](#)